



Où sont passés nos 580 millions d'€ ?

La CFDT n'a cessé d'interpeller la direction sur la confiscation, au seul profit de la holding financière, des ressources dégagées par toutes les filiales du Groupe (cf. rapport expert-comptable du CE sur l'examen des comptes annuels 2014 et budget 2015 du 28/10/2015*) :

580 M€ prêtés par PagesJaunes à SoLocal Group et qui auraient dû être remboursés fin 2012.

De quoi doubler l'investissement Recherche & Développement pendant plus de 10 ans
et réduire la pression sur les salariés.

Peut-on connaître l'usage qui en a été fait ?

« Au 30 juin 2015, PagesJaunes détenait sur le groupe une créance de **580 M€ au titre du prêt et **441 M€** de créances sur comptes courant, soit un total de 1 milliard d'€ contre 808 M€ au 31/12/2012. On notera que depuis 2012, le montant de la créance sur compte courant est passé de 228 M€ à 441 M€ en raison de la baisse de résultat de PagesJaunes. Cette avance en compte courant permet à la holding de faire face aux échéances de remboursement de l'emprunt groupe...»*

« A ce sujet, il conviendrait de mettre utilement un terme à la «confiscation systématique» des ressources de PagesJaunes par les créanciers depuis 2012... »

Sur ce point, les autres organisations syndicales restent discrètes. Il ne faut pas froisser la Direction ?

UNE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR QUI ?

Certains salariés, confiants dans l'entreprise, ont investi leurs deniers dans l'augmentation de capital.

Nos dirigeants, eux, se sont vus attribuer gratuitement 1,3% du capital. Pas de chance pour les premiers, dont les économies ont fondu comme neige au soleil...

ELECTION DES REPRESENTANTS DES SALAIRES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE SOLOCAL GROUP ET PAGESJAUNES

Les syndicats FO, CFE/CGC et Autonome se retrouvent aujourd'hui sur des listes communes avec un sujet qui les obsède : le PSE ! Ils reprennent en chœur la désinformation que la Direction ne perd pas une occasion de faire auprès des managers et des collaborateurs. Alors, parlons-en et rétablissons quelques vérités...

- Le PSE, signé par FO, CFE/CGC et Autonome (la CFDT et la CGT ont refusé de le signer), a été contesté pour **un certain nombre de griefs** par un salarié. La Cour d'Appel Administrative de Versailles a annulé ce PSE sur **le seul constat** de l'invalidité de la signature du délégué syndical central FO sans préjuger de la recevabilité des autres griefs soulevés. Le Conseil d'Etat, saisi par PagesJaunes, a confirmé en dernier ressort.

A la même période, PagesJaunes a contrôlé la validité du mandat du délégué syndical central CFDT, mais *pas* celle du mandat du délégué syndical central de FO.

FO comme PagesJaunes devraient assumer la responsabilité de leur malencontreuse «erreur»...

- Au moment de l'invalidation, CFDT et d'autres organisations avons incité PagesJaunes à reprendre la copie invalidée pour la rendre conforme. La Direction s'y est refusée, préférant contester la décision...
- Aujourd'hui, la Direction et les syndicats CFE/CGC, Autonome et FO déplorent les 35 millions de provision «pour le PSE», ainsi que le coût des salariés payés à rester chez eux pour n'avoir pu « bénéficier » du PSE. Mais, en signant le PSE, FO, CFE/CGC et Autonome n'ont-ils pas pensé ni déploré que cela allait coûter de l'argent (coût initial du PSE 52 millions...) ?
 - ✓ **Cette provision de 35 M€ concerne à la fois le PSE ET le plan de départs volontaires (PDV).**
 - ✓ **Les salariés payés en dispense d'activité n'ont rien demandé. Il ne tenait qu'à l'entreprise de donner du travail à ces salariés, ce qui était son obligation légale.** Mais il a quand même fallu 15 mois pour que la Direction ouvre enfin des négociations pour régler la situation des salariés en suspension de contrat...
 - ✓ **Ce sont des syndicats censés faire respecter les droits des salariés qui se plaignent que le Conseil d'Etat ait invalidé l'accord signé par le Délégué syndical central FO, non mandaté pour le faire, et qui est aujourd'hui passé au syndicat Autonome après avoir été écarté de la direction de son syndicat !**

- Plusieurs salariés, s'estimant floués par les conditions du PSE, ont engagé des actions pour réclamer leurs droits **bien avant** l'annulation du PSE.

Les droits d'un salarié ne s'arrêtent pas au jour de son licenciement, et qui est assez naïf pour imaginer qu'aucun n'ira défendre ses intérêts lors d'un licenciement de plusieurs centaines de personnes ?

Il est choquant de voir des organisations syndicales opposer les salariés licenciés à ceux qui restent ; elles jouent le jeu de la Direction et se trompent de combat. Alors qu'elles agitent à des fins électorales une provision de 35M€, tel un écran de fumée, elles en oublient de demander des comptes sur les 580 millions.

OBJECTIF COLLECTIF POUR LES SEDENTAIRES

Voilà le dernier né de la Direction, qui va conditionner l'atteinte d'une partie de vos objectifs à des critères évalués sur un « collectif ». L'esprit d'équipe, la solidarité, la cohésion du groupe, forcément nous on adhère... mais à condition d'avoir des règles lisibles, et surtout quand il s'agit de la rémunération de chacun. Et également à condition que chacun puisse avoir une influence pour participer à l'atteinte de cet objectif, ce qui n'est pas gagné !

SANTE AU TRAVAIL

De nombreux salariés, managers compris, sont en risque d'épuisement professionnel : ce que nous affirmons depuis longtemps est un fait établi par les dernières études commandées par la Direction. Cette dernière a réagi avec un plan d'action plein de bonnes intentions mais vide de mesures efficaces. Voici un extrait on ne peut plus explicite de l'Assurance Maladie : « *L'analyse des situations réelles de travail n'a pas été réalisée et ne permet pas de définir à ce stade un plan d'action portant sur des mesures pérennes dans le temps* » (Courrier CARSAT à PJ du 25/01/2016).

Autrement dit, il est urgent que la DRH écoute vos partenaires locaux (élus du CHSCT, DP, DS...) pour travailler à des solutions opérationnelles.

DESORGANISATION COMMERCIALE

Les multiples dysfonctionnements dans les outils de gestion du variable des forces de vente génèrent toujours de nombreuses incompréhensions par rapport à leur rémunération. En plus des objectifs pas atteignables, les outils de suivi révèlent encore des écarts entre eux : Egéo, CRM, San Marco, Khéops, ne sont pas sur la même longueur d'onde ! Au point que des managers créent leurs propres tableaux Excel pour essayer de piloter l'activité au plus juste.

Il n'est pas question pour nous de critiquer les équipes qui font d'énormes efforts pour l'amélioration des outils. Ce sont la cohérence de pilotage et des ressources à la hauteur des enjeux qui manquent... Car notre Direction critique beaucoup ce qui existait avant ; pourtant, les outils comme Webi avaient le mérite de fonctionner et de permettre le pilotage de l'activité et du chiffre d'affaires.

A l'heure où chaque euro compte, il n'y a plus de possibilité de visualiser le reste en mains par date d'urgence. Résultat : des dates sont dépassées et du CA est perdu.

Notamment chez SoLocal Network, une énième réorganisation vient de se dérouler dans le désordre et sans concertation, avec des réaffectations de portefeuille sans prise en compte des urgences, comme si les grands comptes pouvaient passer d'un commercial à l'autre juste en appuyant sur un bouton. Le client ? Connaît pas !

LE RESPECT DU SYNDICAT

PagesJaunes/SoLocal se lâche pour tailler des croupières aux syndicats : on fait dans l'intimidation, ici un nouveau Directeur demande à chacun à quel syndicat il adhère, là un autre Directeur fait savoir que les élus en mission pour le CHSCT se « mettront où ils pourront » et « qu'il n'est pas obligatoire de leur répondre ». Là encore PagesJaunes veut être au-dessus des lois ? Un rappel s'impose !

ATTENTION : PROMO DANGEREUSE !

Des commerciaux licenciés pour des erreurs dans l'application des promos : les règles sont devenues extrêmement complexes et le garde-fou du service client a été supprimé. Alors même si le manager n'a pas alerté, toute erreur peut être fatale ...

A la CFDT, nous savons saluer les projets qui nous font avancer (ADhesive, SEO, Effilab...), mais nous ne craignons pas de pointer les sujets qui fâchent, pour alerter sur les dangers de la situation dans laquelle un mode de gouvernance obtus nous a plongés depuis 6 ans.

LE 7 AVRIL, POUR ETRE BIEN REPRESENTES VOTEZ POUR LES CANDIDAT(E)S DES SALARIE(E)S ET NON POUR DES DIRECTEURS !

Vous avez envie de nous rejoindre ? Adhérez et participez à la vie de la CFDT

Nous sommes une équipe proche de vous et dynamique. Pour vous défendre, proposer, discuter des nombreux sujets de la vie stratégique et sociale du groupe. Pragmatiques, nous préférons dialoguer pour trouver les bonnes solutions mais n'hésitons pas à nous mobiliser pour trouver des mesures justes.

Notre blog : www-cfdt-pagesjaunes.com - **Nous écrire** : cfdt.pagesjaunes@gmail.com

Vos élus sur chaque site : intranet>vie sociale> représentation du personnel>cfdt